

**D****Déclaration en matière de stratégie Erasmus*****D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus***

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage ). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Description générale de l'établissement:

Formation initiale sous tutelle du Ministère de l'Agriculture:

- Secondes générales et technologiques
- Bac technologique
- Bac général S (Scientifique)
- BTSA Technico Commercial Produits alimentaires et boissons

Formation initiale sous tutelle de l'Education Nationale:

- Secondes générales et technologiques
- Bac général S (Scientifique) et ES (Economique et Social)

Formation continue et apprentissage:

- BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social.
- BTSA Technico Commercial Agrofournitures Produits alimentaires et Boissons

L'Institut d'Anchin compte 520 élèves et étudiants ainsi que 90 stagiaires et apprentis.

Dès la création du BTSA TC à l'Institut d'Anchin en 1989, l'établissement a mis en place une politique linguistique rendant obligatoire l'apprentissage de deux langues vivantes alors que seule la LV1 est obligatoire dans le référentiel du diplôme. Chaque année, les étudiants en BTSA TC partent obligatoirement en stage à l'étranger. C'est une stratégie qui repose sur une mobilité de 4 à 5 semaines de nos étudiants avec des préoccupations linguistiques, culturelles et surtout professionnelles. Cela fait partie intégrante de notre cursus, alors que ce stage à l'étranger n'est pas obligatoire pour les BTS TC. L'établissement a dès lors choisi une ouverture à l'international pour les étudiants. Nos partenaires sont davantage des petites ou moyennes entreprises.

Jusqu'à aujourd'hui les pays d'accueil sont : l'Angleterre, le Canada, l'Irlande, la Hollande, l'Allemagne, les Etats-Unis, l'Australie, Malte, la Nouvelle Zélande, la Belgique, le Maroc.

Le choix du stage à l'étranger est en adéquation avec notre formation et s'inscrit dans un enseignement capacitaire et est évalué dans une capacité intitulée : « Communiquer avec un étranger sur un produit et sa filière » en expression orale professionnelle. Les modalités de l'évaluation de l'étudiant pour l'examen s'appuient sur un dossier de stage et un produit étranger ramené par l'étudiant et peuvent être alors alloués pour cet examen cinq crédits ECTS après validation. Le suivi pédagogique de l'étudiant quant à son stage à l'étranger commence dès la recherche du dit stage. Une personne, responsable du suivi de stage, est d'ailleurs chargée d'accompagner l'étudiant. Il y a un lien constant avec l'entreprise, l'établissement et l'étudiant avant, pendant et après la période de stage. Le suivi s'effectue le plus souvent par l'intermédiaire de conversation téléphonique ou internet.

L'Institut d'Anchin étant l'un des dix sept établissements ayant été sélectionné pour la semestrialisation, la participation au Programme ne fera que renforcer l'internationalisation de l'étudiant et du BTSA TC.

Des recherches systématiques de partenariats privilégiés avec des régions géographiques seront effectuées.

L'Institut d'Anchin va également pouvoir développer les cinq dispositifs de l'Europass : le Supplément au Diplôme, le CV européen, le passeport de langues, l'Europass mobilité et le Supplément au certificat.

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

A l'Institut d'Anchin, le BTSA TC rend obligatoire un voyage d'étude tous les deux ans qui peut s'effectuer en France ou à l'étranger. Nous avons effectué cette année ce voyage en Tchéquie et en Pologne. Ceci est un élément supplémentaire d'ouverture à l'étranger de nos étudiants.

Notons également que l'Institut d'Anchin a mis en place un partenariat avec l'ISCID-CO, Ecole de Commerce International, pour que nos étudiants puissent intégrer une troisième année d'étude à l'étranger.

Avant donc la semestrialisation il y avait déjà une volonté de l'établissement d'établir des projets de coopération européenne. Cela est un choix de l'établissement et fait partie intégrante du projet d'établissement.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur\*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

L'Institut d'Anchin a toujours eu une politique de qualité dans ces enseignements. Au niveau du suivi et de l'encadrement des étudiants, les résultats aux examens l'ont attesté depuis de nombreuses années. Pour rappel 100% des effectifs ont été diplômés ces deux dernières années. Dans le cadre de la semestrialisation nos étudiants ont tous validé leur premier semestre.

L'Institut d'Anchin essaye aujourd'hui d'améliorer encore plus l'ouverture sur l'international mise en place depuis 1989, le Programme Erasmus pourra nous aider à améliorer également l'ouverture culturelle de nos étudiants pour rendre plus performant leur projet personnel et professionnel. Il en va de même pour le personnel de l'Institut d'Anchin. Au sein de l'équipe BTSA TC de l'Institut d'Anchin, deux de nos enseignants ont effectué une mobilité étudiante avec le Programme Erasmus et nous avons également un enseignant d'origine libanaise trilingue.

Grâce à cette mobilité qu'elle soit à des fins d'études ou de stage, l'étudiant ne sortira que plus fort de cette expérience. Ils vont acquérir une plus grande ouverture d'esprit et de réelles capacités d'adaptation et d'autonomie, leurs compétences linguistiques se verront améliorées également.

Le Supplément au Diplôme, le CV européen ou encore le supplément au certificat viendront appuyer les capacités et compétences que l'étudiant aura acquis au cours de cette mobilité grâce à la validation des crédits ECTS. Cette expérience contribuera fortement à l'employabilité de nos jeunes étudiants, en effet une expérience à l'international est un critère important de recrutement pour les entreprises. Depuis la création du BTSA TC à l'Institut d'Anchin, les stages en entreprises s'effectuaient en priorité en pays anglophones, avec le Programme Erasmus nos étudiants pourront rejoindre tous les pays adhérents au Programme.

Vu le contexte économique et social du bassin du douaisis, les bourses attribuées dans le cadre du Programme aideront les étudiants défavorisés à effectuer dans les mêmes circonstances que les autres, la période de stage ou la mobilité à l'étranger. A l'Institut d'Anchin, 40% de nos étudiants sont boursiers. L'Institut va pouvoir diversifier ses partenariats avec d'autres entreprises et établissements d'enseignement supérieur. Nous allons nous engager à privilégier les partenariats avec les entreprises étrangères y compris en France par rapport au secteur du BTS. Les partenariats stratégiques sont très importants pour les étudiants comme pour le personnel tant au niveau linguistique, culturel que professionnel. Il est aussi à noter que les régions peuvent également avoir un rôle très important pour les mobilités puisqu'elles ont un rôle actif dans la promotion de la mobilité en soutenant les mobilités sortantes. En effet les régions octroient des bourses aux étudiants en mobilité Erasmus sortante.

L'Institut d'Anchin s'engagera à améliorer l'efficacité du Programme en respectant sa gouvernance et son financement.

\* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)

## Signature

### E. Déclaration d'Adhésion de la candidature

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat*

- certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les actions dans le cadre du Programme seront mises en œuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires
- déclare accepter le contenu de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et observer ces obligations
- déclare accepter la publication de la stratégie par la Commission européenne

Lieu: Pecquencourt Nom: FAYE FREDERIC Date (jj/mm/aaaa): 14/05 2013

J'ai lu et j'accepte les Conditions relatives à la protection des données "HYPERLINK" /

Signature **originale** du représentant légal de l'établissement (tel qu'identifié à la rubrique A.2 ci-dessus)

Cachet **original** de l'établissement

**INSTITUT D'ANCHIN**  
59146 PECQUENCOURT  
Tél. 03.27.86.42.54